

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 29 novembre 2022 13 h

Séance tenue le mardi 29 novembre 2022 salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier

PRÉSENCES:

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, Mme Dominique Ollivier, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Véronique Tremblay, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Christine Black, M. Luis Miranda, Mme Émilie Thuillier et M. Alain Vaillancourt.

AUTRES PRÉSENCES:

Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville Me Domenico Zambito, Greffier adjoint Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha;ka* (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé ».

Puis, la présidente du conseil invite les personnes présentes à observer une minute de silence qu'elle souhaite dédier à une peintre montréalaise au parcours atypique qui nous a quittés le 7 novembre 2022, madame Louise Robert. Pharmacienne de formation, Louise Robert était une artiste autodidacte. Ses œuvres originales alliant poésie et peinture ont dépassé les frontières de notre métropole, Louise Robert ayant exposé à Paris, à Toronto, à New-York, et même à Bruxelles. Son héritage se conserve désormais au sein de plusieurs collections publiques et privées à travers la province, tant son apport à l'histoire de l'art au Québec est remarquable. La présidente du conseil offre ses sympathies à la famille et aux proches de madame Louise Robert.

La présidente du conseil remercie les membres du conseil pour ce moment de recueillement, déclare la séance ouverte et souhaite d'excellents travaux à toutes et à tous.

1 - Période de questions du public

À 13 h 04, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, appelle le point « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

Question de	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Rain Hye	Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois)	Demande des justifications concernant le budget 2021 et 2022 du Service de police de Montréal (SPVM)
M. Orlando Nicoletti	Mme Valérie Plante (Mme Josefina Blanco)	Est-ce que la drogue sera décriminalisée en 2023 et quel sera le budget alloué à cet effet? / Est-ce que cette décriminalisation serait accompagnée d'une réduction du budget du SPVM?
M. Marc Babin	Élu-e responsable (Mme Dominique Ollivier)	Est-ce qu'il y aura une augmentation des brigadiers-ères à Montréal afin de faire face à la pénurie actuelle?
M. Ted William Rutland	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Demande des justifications concernant l'augmentation de 63 M\$ du budget du SPVM? / Quelle est la solution proposée par l'Administration pour réduire le profilage racial?
Mme Sharon Daniel	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Est-ce qu'il y a une réflexion entamée sur le budget du SPVM par les membres de Projet Montréal et, le cas échéant, quelle est cette réflexion et quels en seront les impacts? / Cite le faible taux d'homicides pour appuyer son propos d'augmenter les services publics et ne pas augmenter notamment le budget du SPVM
Mme Alia Maria Hazineh	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Demande des justifications concernant le budget du SPVM et le sondage dans la démarche de consultation de juin dernier.
Mme Inez Hillel	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Aimerait savoir s'il y aura une publication justifiant le budget du SPVM et la distribution de ce budget notamment concernant la prévention de la violence chez les jeunes / Souligne qu'il y a aussi de la violence policière et souhaite qu'il y ait également des actions de prévention à cet égard

À 13 h 29, la présidente du conseil fait la lecture de huit questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification

Question de À Objet

Carole Breton M. Luc Rabouin Comment justifie

Comment justifiez-vous la différence de tarif, pour le permis de stationnement quotidien, entre les citoyens qui résident à l'ouest de la rue Saint-Denis et ceux qui résident à l'est de la rue Saint-Denis ? Étant une citoyenne qui réside à l'ouest de la rue Saint-Denis, je dois payer 6 \$ de plus qu'un citoyen qui habite, comme moi, le Plateau-Mont-Royal. Je n'ai pas besoin de couvrir toutes les zones du Plateau-Mont-Royal lorsque je veux

Sandra Wesley

Mme Valérie Plante (Mme Josefina Blanco)

SUITE - stationner devant chez-moi ? Je trouve cette situation TRÈS injuste. De plus, je trouve ce nouveau tarif TRÈS élevé.

La ville de Montréal est signataire de la Déclaration de Paris et a, depuis 2018, un plan d'action pour Montréal Sans Sida signé par la mairesse. Ce plan parle de la décriminalisation des drogues, du travail du sexe, de la non-divulgation du VIH et de la déjudiciarisation plus générale des communautés touchées par le VIH. Par contre, les budgets du SPVM continuent d'augmenter et la présence policière nondésirée dans les vies des personnes marginalisées augmente. Est-ce que vous avez l'intention de mettre en action les priorités de Montréal Sans Sida et, donc, réduire la présence de la police dans nos vies?

Alison Naturale

Mme Valérie Plante (Mme Josefina Blanco)

Every year, the SPVM issues thousands of tickets to homeless people for violating bylaws that were put in place in the early 2000s specifically to target homeless people. You've said repeatedly that you want this practice to stop. Can you tell me whether your administration will put an end to the practice of ticking and harassing homeless people in 2023 and whether this will be reflected in your administration's 2023 budget? That is, will you be committing to redirecting a substantial part of the SPVM's budget toward programs that support homeless people rather than continuing to spend public money on harassing and ticketing the most vulnerable members of our society?

Laura Snelgrove

Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois) Since 2017, the SPVM has overspent its budget by an average of \$30 million per year. So far in 2022, it has overspent by at least this amount (\$30 million). Can you explain why the SPVM is basically given the freedom to determine its own budget? Can you explain why the SPVM is the only municipal service that is allowed to do so?

Olga Sakamoto

Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois) Your administration has been, and continues to be weak, on racial equity and by its own admission is behind on addressing systemic racism. Can youexplain how, despite a lack of data to justify increasing police budgets and the lack of police accountability, your administration can justify actions that unequally harm racialized and low income residents? Catering to the white panic of the affluent "creative class" at the expense of the rest of society isn't a good enough reason.

Sarah Butler

Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois) Ma question est pour Valérie Plante. Le nouveau directeur de la police Fady Dagher a répété plusieurs fois que 80% des appels au 911 n'ont rien à voir avec le crime. Il s'agit plutôt de défis sociaux. Plusieurs villes en Amérique du Nord développent une nouvelle approche pour répondre aux appels au 911, en redirigeant les appels non-criminels vers une équipe d'intervention civile. Montréal

Véronique St-Onge

Mme Valérie Plante (Mme Maja Vodanovic) **SUITE** - a fait un pas dans cette direction en créant EMMIS, une équipe civile qui répond à des situations qui seraient habituellement adressées par le SPVM. Allez-vous vous engager à transférer une partie considérable du budget du SPVM vers EMMIS en 2023, en reconnaissant qu'une équipe civile peut répondre à la majorité des appels au 911?

Bonjour Madame la Mairesse. Nous avons subies notre 6e inondation au 1451 rue Parthenais le 13 septembre 2022 (dont 3 depuis 2020 suite a la construction de nouveaux batinents.se connectant a notre système d'egout). Ces refoulements d'egout ont eu un impact majeur et ont cause plusieurs millions en dommage. compagnie d'assurance ne veux assurer notre syndicat de coprorietes. Nous aimerions savoir quelles sont les sommes prevues dans le budget de la ville pour mettre a jour votre systeme d'egout dans le Centre-Sud. Nous aimerions aussi savoir quand les travaux sont prevus et si un bassin de retention sera construit a proximite du 1451 rue Parthenais comme Mme Mauzerolle (conseillere municipale) nous a mentionne que la ville met en place des solutions innovantes pour reduire la pression sur le reseau d'egout comme des bassins de retention. Nos experts nous dissent que les inondations sont causees par les lacunes du systemes d'egout et non par les changements climatiques.

Richard Swift

Élu-e responsable (Mme Caroline Bourgeois)

Should the three million dollar law suit lost due to police misconduct through their denial of citizen's democratic rights not be paid directly from their police pension fund or a penal levy on salaries of individual officers or at least those identified as infringing on rights rather than coming from general municipal tax revenue? Seems like those whose rights have been denied will be forced to contribute to the penalty imposed for that very denial. Double jeopardy?

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure* d'assemblée et les règles de régie interne du conseil (06-051), la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, déclare la Période de questions du public close à 13 h 43. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

À 13 h 43, la présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

Question de	À	<u>Objet</u>
M. Aref Salem	Mme Valérie Plante	Pourquoi l'Administration n'a pas fait le choix de réduire les dépenses plutôt que d'augmenter les taxes foncières en lien avec le dépôt du budget 2023 déposé aujourd'hui? / Reformule sa question en insistant sur le point du contrôle des dépenses
Mme Chantal Rossi	Mme Valérie Plante (Mme Caroline Bourgeois)	À quel moment sera mis de l'avant le projet des caméras portatives pour la police de Montréal? / Souligne le délai de ce projet qui a vu le jour en 2018 et souhaite connaître les actions pour aider la force policière à Montréal dans l'exercice de ses fonctions
M. Laurent Desbois	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Comment l'Administration justifie le contrôle de sa main d'œuvre et sa rémunération? / Souhaite qu'il y ait optimisation de la main d'œuvre et aimerait des détails à cet effet
Mme Alba Zuniga Ramos	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Société de transport de Montréal (STM) – Qu'est-ce qui est envisagé en termes de coupures dans l'offre de services de la STM? / Quel est le plan de l'Administration et de la STM pour boucler le budget de la STM qui est en déficit?
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Gestion de la dette – Se dit préoccupé par les intérêts payés en lien avec la gestion de la dette, et souhaite connaître les choix de l'Administration compte tenu du paiement de ces montants d'intérêts? / Questionne la stratégie de la gestion de la dette d'un point de vue citoyen
M. Benoit Langevin	Mme Valérie Plante (Mme Josefina Blanco)	Souhaite des explications concernant la réduction d'un million de dollars au budget alloué à l'itinérance / Évoque les discussions avec le gouvernement provincial et les sommes promises en matière d'itinérance, souhaite un état de la situation à cet effet
		

À 14 h 14

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Chantal Rossi

de prolonger la Période de questions des membres, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051) afin de permettre d'entendre la dernière question de la personne élue inscrite.

La proposition de prolongation est agréée.

Question de	<u></u>	<u>Objet</u>
M. Julien Hénault-Ratelle	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Dépôt du budget 2023 – Comment seront attribués les nouveaux revenus de taxes aux immeubles non résidentiels? / Quel est le coût réel que devront payer en plus les commerçants?

Course extraoramane da concon maniorpar da marar 20 novembre 2022 a 10 n
À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le <i>Règlement</i> sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051), la présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 14 h 19.
La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris, pour la suite de l'ordre du jour.
CM22 1353
Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
d'adopter de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 29 novembre 2022, te que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.
Adopté à l'unanimité.
03.01

La présidente du conseil remercie le leader de la majorité et cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.
Mme Rossi prend la parole et informe les membres du conseil que son temps de parole pour les assemblées du dépôt et de l'adoption du budget 2023, du Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 ainsi que l'adoption des règlements budgétaires, sera transféré au conseiller Alan DeSousa quagira à titre de porte-parole de l'opposition officielle.

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration contenues dans le rapport intitulé « Étude publique du Budget 2022 et PDI 2022-2031 - Rapport et recommandations »

Le leader de la majorité, M. Alex Norris, dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du Budget 2022 et PDI 2022-2031 - Rapport et recommandations », et le conseil en prend acte.

04.01 1229514033

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration contenues dans le rapport intitulé « Consultation prébudgétaire 2023 - Rapport et recommandations »

Le leader de la majorité, M. Alex Norris, dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur les finances et l'administration intitulé « Consultation prébudgétaire 2023 - Rapport et recommandations », et le conseil en prend acte.

04.02 1229514034
·
À 14 h 20,
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.

CM22 1356
Dépôt du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1908;
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
de déposer le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2023 qui sera adopté à une assemblée ultérieure.
Un débat s'engage.
Adopté à l'unanimité.
30.01 1223843021

Dépôt	du	programme	décennal	d'immobilisations	2023-2032	de	la	Ville	de	Montréal	(volet	ville
central	le)											

centrale)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1910;
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
de déposer le programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) qui sera adopté à une assemblée ultérieure.
Un débat s'engage.
Adopté à l'unanimité.
30.02 1225929001

CM22 1358
Dépôt du budget 2023 de la Corporation Anjou 80
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1921;
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
de déposer le budget 2023 de la Corporation Anjou 80 qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.
Adopté à l'unanimité.
30.03 1220310003

Dépôt du budget 2023 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du d	comité exécutif en date	du 29 novembre 2022	par sa résolution	CE22 1922;
---------------------------	-------------------------	---------------------	-------------------	------------

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de déposer le budget 2023 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.
30.04 1220310004

CM22 1360

Dépôt du budget 2023 de l'Agence de mobilité durable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1928;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de déposer le budget 2023 de l'Agence de mobilité durable qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1220310005

À 14 h 57,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Dépôt d'une résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1914;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION VISANT À AFFECTER DES SOMMES À LA RÉSERVE FINANCIÈRE DESTINÉE À FINANCER DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE COMPÉTENCES LOCALES

que la somme de 230,6 M\$ prise à même le fonds général est affectée à la réserve financière destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.		
30.06 1223843014		

CM22 1362

Dépôt d'une résolution établissant la contribution des villes reconstituées aux fins du financement des dépenses afférentes au centre-ville (exercice financier 2023)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1918;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION RELATIVE À LA CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES AUX FINS DU FINANCEMENT DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CENTRE-VILLE (EXERCICE FINANCIER 2023)

Vu l'article 185.0.1 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoyant que les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal versent à la Ville, aux fins des dépenses qu'elle engage pour le centre-ville, une contribution répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif;

Vu l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du 30 novembre 2021 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération (2021, GOQ 2, 7384) pris en vertu de l'article 118.80 de la Loi;

1- La contribution pour le financement des dépenses engagées pour le centre-ville, pour l'exercice financier 2023, est répartie entre les municipalités reconstituées comme suit :

Villes reconstituées	Contribution pour le financement des dépense du centre-ville		
	\$	%	
Baie-D'Urfé	295 198	3,201	
Beaconsfield	507 607	5,504	
Côte-Saint-Luc	611 715	6,633	
Dollard-Des Ormeaux	941 661	10,211	
Dorval	1 430 054	15,507	
Hampstead	242 111	2,625	
L'Île-Dorval	1 621	0,018	
Kirkland	651 462	7,064	
Mont-Royal	1 192 748	12,934	
Montréal-Est	392 910	4,261	
Montréal-Ouest	130 149	1,411	
Pointe-Claire	1 389 576	15,068	
Senneville	72 442	0,786	
Sainte-Anne-de-Bellevue	177 604	1,926	
Westmount	1 184 977	12,850	
Total	9 221 834	100,000	

2- Les dispositions du règlement annuel de la Ville sur les taxes qui sont relatives aux intérêts sur les arrérages de taxes, au mode de paiement et aux dates d'exigibilité de la taxe foncière générale, telles qu'établies pour l'exercice financier 2023, s'appliquent aux fins du prélèvement de la contribution en y faisant les adaptations nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1223843009

CM22 1363

Dépôt des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2023 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1919;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de déposer les contributions financières suivantes, telles qu'indiquées, qui seront adoptées à une assemblée ultérieure :

1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2023 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à l'organisme suivant :

Communauté métropolitaine de Montréal Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal 32 294 700 \$ 9 358 900 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites du dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
30.08 1223843023

CM22 1364
Adopter la mise à jour de la politique de l'équilibre budgétaire, de la politique des équipements et des infrastructures ainsi que de la politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1939;
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
d'adopter les documents suivants :
 mise à jour de la Politique d'équilibre budgétaire; mise à jour de la Politique des équipements et des infrastructures; mise à jour de la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations.
Adopté à l'unanimité.
30.09 1223843025

CM22 1365
Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes
Il est proposé par M. Alex Norris
appuyé par Mme Dominique Ollivier
Et résolu :
de mandater la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.
Adopté à l'unanimité.
30.10

Avis de motion et dépôt - Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2023)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2023) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1223843005
CM22 1367
Avis de motion et dépôt - Règlement sur les taxes (exercice financier 2023)
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT
Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2023) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.
41.02 1223843006
CM22 1368
Avis de motion et dépôt - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2023)
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT
Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2023) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.
41.03 1223843007
CM22 1369

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ (10-007)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ (10-007) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1223843008	

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1229135001

CM22 1371

Adoption du règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria »

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »

Vu l'avis de motion donné des projets de règlement intitulés « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria » et « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » à l'assemblée du conseil municipal du 14 juin 2021, par sa résolution CM21 0800 et le dépôt desdits projets de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CM21 0800 du conseil municipal lors de son assemblée du 14 juin 2021, adoptant lesdits projets de règlement;

Attendu qu'une consultation publique a été tenue par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur ces projets de règlements, entre le 8 septembre et le 22 novembre 2021;

Attendu que le conseil a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de son assemblée du 13 juin 2022, par sa résolution CM22 0654;

Attendu qu'à la suite de cette consultation publique, des modifications ont été apportées au projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria »;

Attendu que le conseil a adopté, avec changement, un second projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria », conformément aux dispositions de l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de l'assemblée du 24 octobre 2022, par sa résolution CM22 1254;

Attendu qu'à la suite de l'adoption par le conseil du second projet de règlement P-21-032, le greffier a donné, le 11 novembre 2022, l'avis public prévu à l'article 132 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum à l'égard des dispositions susceptibles d'approbation référendaire de ce second projet de règlement;

Attendu qu'aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue et vu les dispositions de l'article 135 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Attendu qu'une copie des règlements et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ces règlements sont détaillés aux règlements et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 juin 2021 par sa résolution CE21 1102 ainsi que celle en date du 19 octobre 2022, par sa résolution CE22 1745;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

- 1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'hôpital Royal Victoria »;
- 2- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) ».

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences: M. Dimitrios (Jim) Beis

M. Michel Bissonnet

Mme Catherine Clément-Talbot

M. Josué Corvil
M. Stéphane Côté
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
Mme Effie Giannou
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri

Mme Vana Nazarian M. Dominic Perri M. Giovanni Rapanà Mme Chantal Rossi M. Aref Salem M. Abdelhaq Sari

Mme Stephanie Valenzuela Mme Alba Zuniga Ramos

44.01 1217400001

Règlement 21-032 Règlement 04-047-223

CM22 1372

Avis de motion et dépôt - Règlement relatif à la tarification de l'eau fournie aux immeubles non résidentiels (exercice financier 2023)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la tarification de l'eau fournie aux immeubles non résidentiels (exercice financier 2023) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.06 1223843026

Recommander au ministre de la Sécurité publique du Québec de soumettre au Conseil des ministres la nomination de M. Fady Dagher à titre de directeur du Service de police de la Ville de

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 29 novembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

Valérie Plante **MAIRESSE**

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de prendre connaissance de la recommandation de la Commission de la sécurité publique du 24 novembre 2022;
- la our

		bec de soumettre au Conseil des m Service de police de la Ville de Mor	
Un débat s'engage.			
Adopté à l'unanimité.			
1227520003 80.01 (51.01)			
Musau Muele, remercie les mer	mbres du conseil, de même	diés, la présidente du conseil, Mm e que tous ceux et celles ayant par dente du conseil déclare l'assemble	rticipé à la
Martine Musau Muele PRÉSIDENTE DU CONSEIL		Emmanuel Tani-Moore GREFFIER DE LA VILLE	
Tous et chacun des règlements	et résolutions ci-dessus relat	tés sont approuvés.	